



📍 **CHERBOURG.** Elle est l'œuvre de deux artistes plasticiennes, de détenus et de collégiens des Provinces et de Bucaille-Charcot

Trois ans après, la fresque « Horizon d'Attente » inaugurée

TROIS ANS APRÈS, la gigantesque fresque urbaine « Horizon d'Attente », qui s'étire sur les 450 m² du mur de la maison d'arrêt de Cherbourg, est enfin terminée.

Une collaboration artistique de longue haleine, réunissant les artistes plasticiennes Françoise Schein et Virginie Levasseur, des jeunes des collèges des Provinces et de Bucaille-Charcot, ainsi que des personnes détenues à la maison d'arrêt.

« C'est un mélange un peu particulier, qui a réuni des personnes et des institutions qui travaillent rarement ensemble », explique l'artiste Françoise Schein.

Et de poursuivre avec émotion : « Nous nous sommes embarqués dans une aventure, dans un voyage en attente d'horizon. Trois ans plus tard, nous y sommes, nous avons fait ce projet. »

Sensibiliser aux droits fondamentaux

Initié par l'association Inscrir, qui a pour but de « sensibiliser les citoyens aux droits fondamentaux dans les communautés à travers le monde entier », cette œuvre en céramique et peinture réalisée à Cherbourg est la première à habiller les murs d'une prison.

Un projet artistique et humanitaire fort et riche de sens, accompli avec « détermination et opiniâtreté », félicite Catherine



➔ Devant la fresque « Horizon d'Attente », les élèves des collèges des Provinces et de Bucaille-Charcot, les artistes Françoise Schein et Virginie Levasseur, ainsi que d'autres protagonistes ayant participé à sa réalisation.

Gentile, adjointe à la culture.

Sa première partie, « Horizon », réalisée entre 2016 et 2017, est visible du côté de la rue Collard. Alors que « d'Attente », la deuxième partie de la fresque, est, elle, située de l'autre côté du mur, rue de l'ancien Quai.

Pour voir la totalité de l'œuvre, il faut donc faire le tour de la prison, où est inscrite la Décla-

ration universelle des droits de l'homme pour l'un, et des extraits de la Convention internationale des droits de l'enfant, de 1989, pour l'autre.

« Il est possible de rêver aux idéaux, il suffit juste de le vouloir, ensemble. Il faut suivre l'intelligence du cœur. Prenons le temps de lire ce que les enfants nous dessinent et créons avec eux un horizon d'atten-

te », exprime, avec passion, l'artiste cherbourgeoise Virginie Levasseur.

Ouvrir les horizons d'espoir

En effet, les enfants des collèges ont apporté leur propre vision des choses, conjointement avec les détenus, dont les dessins sont aujourd'hui

visibles de tous.

La maison d'arrêt devient ainsi un symbole « d'espoir, où les horizons doivent s'ouvrir et où des anonymes se construisent de nouveaux départs », dit-elle.

Créée en 1989 par l'artiste et architecte engagée Françoise Schein, l'association Inscrir « souhaite s'impliquer dans les sociétés, au cœur des villes

pour réinterroger les droits fondamentaux ».

À la station de métro Concorde à Paris, Barcelone, New York, Berlin, Lisbonne, en Israël ou encore au Brésil, ces inscriptions sont « une expression unique des principes des droits de l'homme reflétant les valeurs et la diversité de chaque communauté ».

A. D.